



EMPLOI

Comparatif des âges de départ en retraite dans la Grande Région

En France, le débat sur la réforme des retraites revient dans l'actualité. Actuellement fixé à 62 ans, l'âge de départ légal pourrait peut-être se voir repoussé par le gouvernement. Mais qu'en est-il au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne ?

Publié par [Aymeric Henniaux](#) le 21/09/2022 | 1.701 vues

[f Je partage](#)[Twitter](#)[in LinkedIn](#)[Restez informé](#)

Si le débat est animé en France, le pays compte pourtant l'âge légal de départ le plus bas de la Grande Région : 62 ans.

D'un pays à l'autre, l'âge minimum pour pouvoir partir légalement en retraite n'est pas le même. Si, en France, il est pour le moment fixé à 62 ans, la situation est bien différente dans les autres États de la Grande Région...

En France : 62 ans mais jusque quand ?

Qu'elle soit tantôt simple marotte, tantôt franche obsession, la réforme des retraites est quoiqu'il en soit **l'une des priorités assumées d'Emmanuel Macron** et de son gouvernement depuis quelques années.

Reporté à plusieurs reprises, en particulier pendant la crise sanitaire et l'élection présidentielle, voilà que le dossier refait surface depuis quelques jours, **le Président de la République française** semblant **bien décidé à enfin avancer** sur le sujet.

Dès la campagne électorale au printemps dernier, Emmanuel Macron avait assumé sa **volonté de reporter de 62 à 65 ans** l'âge légal de départ en retraite, avant de nuancer en tablant plutôt sur 64 ans. Une volonté qui a évidemment entraîné une **levée de boucliers** contre l'exécutif, notamment de la part des partenaires sociaux.

Lire [À quel âge les Luxembourgeois quittent-ils le cocon familial ?](#)



CABINET SIGNATURE - METZ

VISITER LE SITE

Ce qu'en pensent les Français

Profitant de voir le sujet revenir sur le devant de la scène, l'institut de sondages Ifop vient de réaliser une large enquête pour Altaprofits (une société de conseil en gestion de patrimoine sur internet), sur **les aspirations et attentes des Français quant à leur retraite**.

Réalisée sur un échantillon représentatif de plus de 2 400 personnes âgées de 18 ans et plus, l'enquête Ifop confirme **l'hostilité des habitants de l'Hexagone** à ne pas voir repousser l'âge légal au-delà des 62 ans.

Ils sont ainsi **73 % (soit plus de 7 sur 10) à situer à 62 ans voire moins l'âge idéal** pour mettre un terme à leur activité professionnelle. Parmi eux, 37 % souhaiteraient même avoir la possibilité de prendre leur retraite dès 60 ans et 11 % encore plus tôt (23 % estiment que 62 ans est le bon âge). Quant aux défenseurs d'une retraite plus tardive, ils sont archi minoritaires : seulement **8 % plébiscitent un départ à 65 ans** et 3 % encore plus tard.

Lire [Un frontalière sur cinq atteindra l'âge de la retraite dans les 15 prochaines années](#)

Luxembourg, Allemagne et Belgique déjà loin devant

Dans les autres pays de la Grande Région, imaginer partir en retraite à 62 ans ou moins n'est, depuis longtemps, plus qu'un lointain souvenir...

Au Grand-Duché, l'âge légal pour pouvoir quitter le monde du travail est à **65 ans** et ce, même si, pour l'anecdote, un « Livret vert sur le vieillissement », paru en 2021 à l'initiative de la Commission européenne, recommandait de décaler cet âge à 72 ans ! Sans résultat pour le moment.

Dans les autres pays voisins, on part pour le moment en retraite à **65 ans en Belgique**, mais dès 2025 il faudra pousser jusque 66 ans et même 67 ans d'ici au début de l'année 2030. **En Allemagne** enfin, l'âge légal est actuellement fixé à **65 ans** et dix mois (à partir de la génération 1964) mais sera, lui aussi, repoussé à 67 ans en 2031.

Lire [La retraite au Luxembourg expliquée aux frontaliers](#)

Retrouvez-nous sur Instagram :



	Metz et sa région	Combien vaut mon habitation ?
	Prix m ² moyen : 2 150 € +10% en 5 ans	Estimez la valeur votre logement gratuitement en moins de 2 min
Cabinet Signature - Metz		Visiter le site >

Ne manquez aucune actualité. Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter !

JE M'ABONNE !

J'accepte de recevoir cette newsletter en sachant que je peux me désabonner facilement à tout moment.